
Le Misanthrope. Comédie.

Numéro d'inventaire : 2009.12381

Auteur(s) : Molière

Gustave Lanson

Daniel Mornet

Type de document : livre scolaire

Éditeur : Hachette et Cie Librairie (79 boulevard Saint-Germain Paris)

Mention d'édition : 3ème édition

Imprimeur : Brodard (Paul)

Description : Livre relié. Dos toilé vert. Couv. verte ill.

Mesures : hauteur : 156 mm ; largeur : 100 mm

Notes : Comédie publiée conformément au texte de l'édition des Grands écrivains de la France. Avec une vie de Molière, une notice, une analyse et des notes.

Mots-clés : Littérature française

Anthologies et éditions classiques

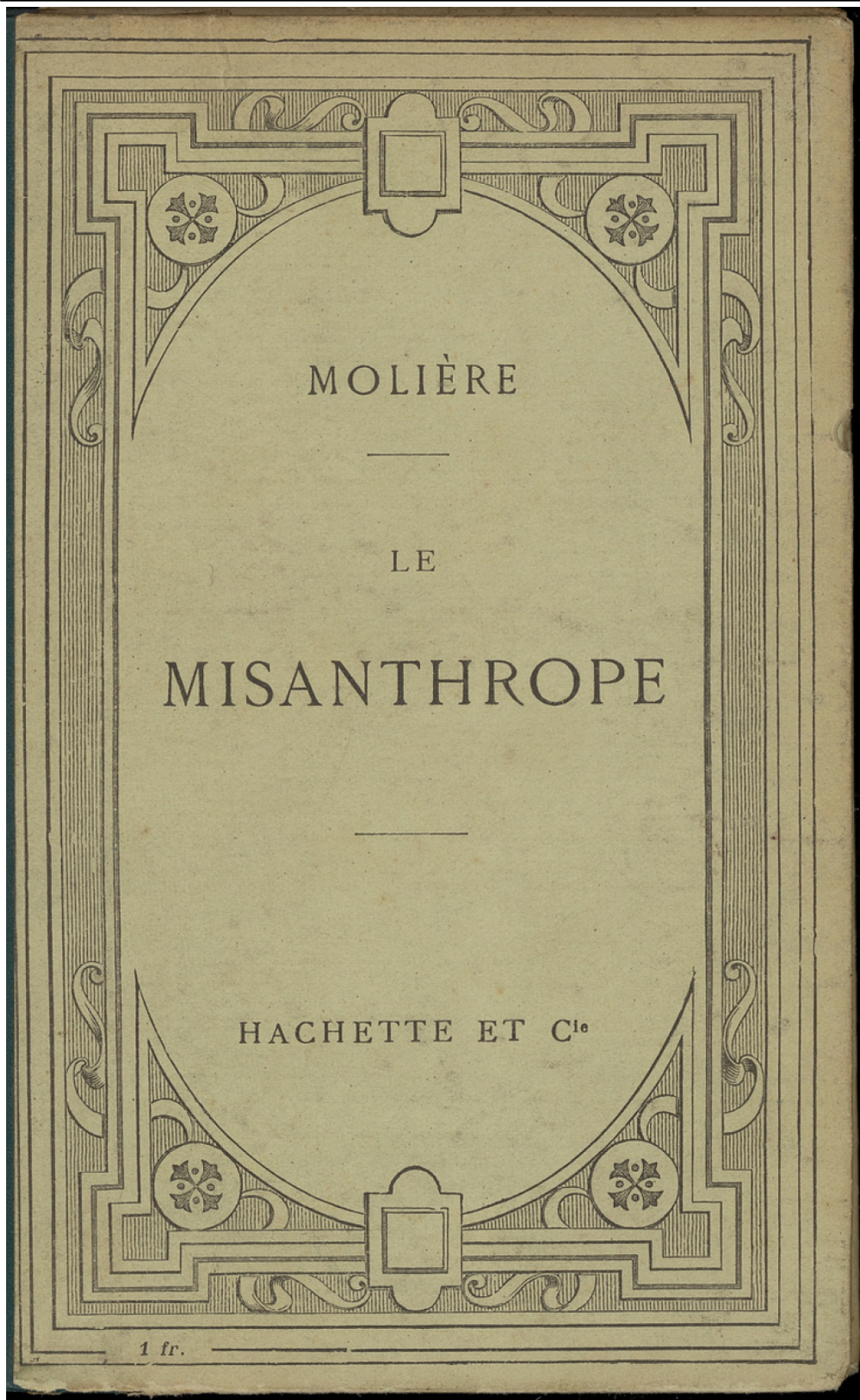
Filière : Post-élémentaire

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 160

Sommaire : Avertissement



ACTEURS

ALCESTE¹, amant de Célimène.
 PHILINTE, ami d'Alceste.
 ORONTE, amant de Célimène.
 CÉLIMÈNE, amante d'Alceste.
 ELIANTE, cousin de Célimène.
 ARSINOË, amie de Célimène.
 CLITANDRE, }
 ACASTE, } marquis.
 BASQUE, valet de Célimène.
 UN GARDE de la maréchaussée de France.
 DU BOIS, valet d'Alceste.

La scène est à Paris².

1. Alceste est un nom grec féminin (Alceste, femme d'Admète, est l'héroïne d'une tragédie d'Euripide, d'un opéra de Quinault et d'une tragédie de Hardy (1606). « Mais c'était un nom masculin, au théâtre et dans le roman, bien avant Molière. (Cf. Racan, lettre du 17 oct. 1654, et le roman de des Escuteaux, *le Fils d'Alceste*.) Cela vient de l'Arioste (chant 34) qui raconte l'histoire d'Alceste d'où du Ryer a pris sa tragédie d'*Alcionée*. — Le nom de Célimène existe-il avant Molière? Si Molière l'a forgé ou choisi pour son sens, c'est bizarre : on attendrait *la charmeuse* plutôt que *la charmée* (du grec *κλειίν*, charmer). Et pourquoi *κλειίν* est-il rendu par *e, i*? Je crois que Molière le tient de la comédie de Rotrou qui porte ce nom pour titre » (Note communiquée par M. Lanson). Le rôle était tenu par Molière lui-même. L'inventaire fait après sa mort nous indique quel était son costume : « Haut-de-chausses et juste-au-corps de brocart rayé or et soie gris, doublé de tabis (gros taffetas, d'après le dictionnaire de Furetière), garni de rubans verts; la veste de brocart d'or; les bas de soie et jarretières. »

Les actrices étaient Mlles Molière, Duparc et de Bric. Mlle Molière jouait certainement le rôle de Célimène. Il est difficile de fixer avec certitude le rôle de Mlles Duparc et de Brie et des autres acteurs.

2. Chez Célimène, dans cette chambre de parade où l'on recevait ses invités.

LE MISANTHROPE

COMÉDIE

ACTE I

SCÈNE PREMIÈRE

PHILINTE, ALCESTE

PHILINTE.

Qu'est-ce donc? Qu'avez-vous?

ALCESTE.

Laissez-moi je vous prie¹.

PHILINTE.

Mais encor dites-moi quelle bizarrerie ...

ALCESTE.

Laissez-moi là, vous dis-je, et courez vous cacher.

PHILINTE.

Mais on entend les gens, au moins, sans se fâcher.

1. Les estampes qui sont en tête des éditions de 1667 et 1682 nous montrent Alceste, au début de cette scène, assis sur une chaise. Il tourne la tête vers Philinte, debout à sa droite, et fait de la main gauche un geste de protestation. Au vers 8, il se lève brusquement.

ALCESTE.

Moi, je veux me fâcher, et ne veux point entendre. 5

PHILINTE.

Dans vos brusques chagrins¹ je ne puis vous comprendre,
Et quoique amis enfin, je suis tout des premiers....

ALCESTE. (*se levant*)

Moi, votre ami? rayez cela de vos papiers²
J'ai fait jusques ici profession de l'être;
Mais après ce qu'en vous je viens de voir paroître, 10
Je vous déclare net que je ne le suis plus,
Et ne veux nulle place en des cœurs corrompus.

PHILINTE.

Je suis donc bien coupable, Alceste, à votre compte³?

ALCESTE.

Allez, vous devriez mourir de pure honte;
Une telle action ne sauroit s'excuser, 15
Et tout homme d'honneur s'en doit scandaliser.
Je vous vois accabler un homme de caresses,
Et témoigner pour lui les dernières tendresses;
De protestations, d'offres et de serments,
Vous chargez la fureur de vos embrassements⁴; 20

1. *Chagrin* n'a pas ici le sens de mélancolie ou de tristesse, mais celui très fréquent au XVII^e siècle d'*aigreur*, *colère*, *dépit*. (*Dictionn. de l'Académie*, de 1762.) Cf. Bossuet, *Histoire des Variations*. « Il y avait outre cela des esprits superbes, pleins de *chagrin* et d'*aigreur*. »

2. « On dit *Otez, rayez cela de dessus vos papiers*, pour dire : Ne faites point votre compte là-dessus. » (*Dictionn. de l'Académie*, de 1694.)

3. *Comte*, dans les éditions antérieures à 1710. Tous les auteurs et presque tous les dictionnaires du XVII^e siècle confondent constamment *compter* et *conter*. Ni Vaugelas, ni Ménage ne distinguent les deux mots. Les dictionnaires de Danet (1683) et de Furetière (1690) sont les premiers à marquer la différence consacrée par l'Académie en 1694.

4. Voilà l'une de ces métaphores de Molière auxquelles Fénelon songeait peut-être en parlant de son « galimatias ». Il est sans doute difficile de l'analyser et le mot « charger » s'accorde mal avec le substantif abstrait « fureur ». Mais le vers est *énergique et clair*. Ces

Et quand je vous demande après quel est cet homme,
A peine pouvez-vous dire comme¹ il se nomme;
Votre chaleur pour lui tombe en vous séparant,
Et vous me le traitez, à moi, d'indifférent.
Morbleu! c'est une chose indigne, lâche, infâme, 25
De s'abaisser ainsi jusqu'à trahir son âme;
Et si, par un malheur², j'en avois fait autant,
Je m'irois, de regret, pendre tout à l'instant³.

embrassements étaient alors une simple marque de politesse. Les « gens du bel air » les exagéraient volontiers. Molière s'était déjà moqué de ces « convulsions de civilités » dans les *Précieuses ridicules* (sc. v) et dans les *Fâcheux* (I, 1). Bien d'autres avant Alceste avaient protesté contre les abus d'un usage si général que deux Allemands, Frédéric Hebel et Martinus Kempius, composèrent de savants traités : *De Osculis*. Henri Estienne reprochait à cette coutume de troubler le service divin, Montluc de masquer l'hypocrisie de cour, Montaigne d'obliger à embrasser cinquante laides pour trois belles; le romancier Barclay s'indignait comme Alceste qu'on étouffât « à force de les embrasser » les gens même que l'on ne connaissait pas. Un contemporain de Molière, Courtin, qui rédige un *Traité de la civilité*, défend d'embrasser dans une église.

1. *Comme* s'employait alors pour *comment* dans les interrogations indirectes. Il ne se construisait plus que très rarement avec les interrogations directes. Cf. le vers 1642 :

Attendez, comme est-ce ce qu'il s'appelle.

« *Comme* et *comment* sont deux, et il y a bien peu d'endroits où l'on se puisse servir indifféremment de l'un et de l'autre... On peut pourtant dire quelquefois *comme* et *comment*, par exemple, *vous savez comme il faut faire* et *comment il faut faire*. » (Vaugelas.)

L'Académie française et Ménage (*Observations sur Malherbe*) sont d'accord avec Vaugelas.

2. La langue du XVII^e siècle employait souvent l'article indéfini là où nous l'omettons. Cf. le vers 1268.

Pour moi, *par un malheur*, je m'aperçois, Madame,
Que j'ai, ne vous déplaie, un corps tout comme une âme.

(*Femmes savantes*, IV, 2, v. 1213.)

(Cf. A. Haase, *Syntaxe française du XVII^e s.*, traduit par M. Obert, p. 130.)

3. Ce tout explétif est fréquent au XVII^e siècle.

Il m'est dans la pensée
Venu tout maintenant une affaire pressée.
(*École des Femmes*, III, 4, v. 960.)